

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE
 Société anonyme au capital de 28 999 000 Euro
 Siège social : 43, rue du Colonel Pierre Avia
 75015 PARIS
 379 455 231 RCS PARIS

968 2340

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JANVIER 2004**

El
**CERTIFIÉE COPIE
 CONFORME**

L'an deux mille quatre, et le seize janvier, à seize heures, le conseil d'administration s'est réuni, au 65 rue de Bercy à PARIS (75012), sur convocation de son président.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Jacques ROUX

Président

ELIOR GESTION

Administrateur

représentée par Monsieur Loïc ROBERT

BERCY SERVICES VI

Administrateur

représentée par Monsieur Bertrand LOZE

ELIANCE SAS

représentée par Monsieur Vincent POTONNIER

Greffier du Tribunal de
 Commerce de Paris

26 MAI 2004

Sont absents excusés :

POMME DE PAIN

représentée par Monsieur Jean-François CAMARTY

Administrateur : *MA...*

ACTAIR

Administrateur

représentée par Monsieur Pierre BRUGERE

La société PRICE WATERHOUSE COOPERS, représentée par Monsieur Paul ONILLON, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoqué, est absent excusé.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Christian MEULEMANS, Représentant du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqué
- Madame Françoise IKEN, Représentante du Comité d'Entreprise, régulièrement convoquée
- Madame Isabelle KNOCKAERT, Représentante du Comité d'Entreprise, régulièrement convoquée
- Madame Elsa LACOFFE, Représentante du Comité d'Entreprise, régulièrement convoquée, est absente excusée.

- Madame Elisabeth GRANGEAS qui est désignée en qualité de Secrétaire de la séance
- le Cabinet JANNY MARQUE, représentée par Monsieur Jean COUTANCIER, Commissaire aux Comptes Titulaire régulièrement convoqué

En conséquence, Monsieur Jacques ROUX, président du conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Proposition de renouvellement de quatre administrateurs,

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT DE LA SOCIETE POMME DE PAIN

Le mandat d'administrateur de la société POMME DE PAIN arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2003.

Le conseil décide de proposer à l'assemblée générale de ne pas renouveler son mandat et de nommer en remplacement :

RESTEUROP
Représentée par Monsieur Jean-François CAMARTY

pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009, à tenir en 2010.
